



**COMITE DE PROGRAMME (COMPRO)  
DU SECONDAIRE**

Prof. Anne SGARD  
Directrice  
[Anne.sgard@unige.ch](mailto:Anne.sgard@unige.ch)

**Procès verbal adopté de la réunion du Comité de programme du Secondaire  
du Lundi 17 janvier 2011**

---

**Membres présents :**

François Bertagna, Pierre-François Burgermeister, Alain Bolle, Raphaël Fornallaz, Isabelle Grin, Sébastien Graulich, Charles Heimberg, Bernard Schneuwly, Anne Sgard.

**Membres invités permanents et présents :**

Catherine Walther Green, Rémy Villemin.

**Membres excusés :**

Jérôme David, Andreas Müller

Le secrétaire est absent.

**Ordre du jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour.
  2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2010.
  3. Adoption du procès verbal de la séance du 13 décembre 2010 Divers.
  4. Discussion sur les Référentiels de compétences.
  5. Informations sur le Plan d'étude de formation continue (DAS) pour l'enseignement dans les écoles du secondaire I et II- Orientation : art dramatique, diction, expression/ alimentation / textile/ travaux manuels.
  6. Discussion sur les modifications à prévoir du Plan d'étude de MASE en vue de l'accréditation
- 

M. K. Khatib, représentant des étudiants a souhaité être remplacé au Compro ; nous accueillons donc M. Sébastien Graulich, étudiant en CCDida.

**1. Approbation de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour est adopté avec la modification intervenue par mail : ajout du point 6. Pas de divers.

**2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2010** (remis le 13 décembre).

Le PV du 15 novembre est adopté avec un ajout (question du seuil au-delà duquel les groupes doivent être dédoublés).

**3. Adoption du procès verbal de la séance du 13 décembre 2010** (envoyé le 5 janvier).

Le PV est adopté avec trois ajouts :

- une remarque de M. Koumrouyan sur la durée des études
- une information de M. Koumrouyan à propos de la possibilité d'embauche, en cas de pénurie, d'étudiants en cours de validation de leur Master académique.
- une requête de M. Khatib provenant des étudiants suivant le DAS : ils demandent un meilleur accès à l'information

**4. Discussion sur les Référentiels de compétences** (deux documents joints).

Rémy Villemin présente l'avancée du travail sur les référentiels et les séances de travail qui ont eu lieu avec les enseignants de l'UFE. Il commente les deux textes. Le Compro doit donner un préavis avant transmission à l'Assemblée puis diffusé aux étudiants.

François Bertagna et Raphael Fornallaz estiment que ces documents sont positifs, utiles, ils sont globalement d'accord et soulèvent quelques points de détail au fil des textes.

***Dans le texte sur les objectifs de formation :***

- la focalisation sur le PER dans les textes de référence : il y a d'autres plans d'études notamment pour le post-obligatoire, pourquoi ne pas les indiquer ?  
- attention aux formules (type « projet innovant») et aux contradictions ponctuelles entre ces textes et des décisions prises par ailleurs (notamment entre « développer ses capacités relationnelles » dans l'établissement et contraintes de la formation). Rémy Villemin rappelle que l'ensemble de ces capacités ne relève pas exclusivement du terrain et bon nombre sont travaillées en cours et ateliers (notamment « Profession enseignant »).

Proposition de Charles Heimberg : ce texte a l'intérêt de se fonder sur une logique non linéaire, représentée par le schéma en page 2. Il faudrait extraire le centre du schéma (un « logo ») pour le répéter au fil du texte.

Bernard Schneuwly insiste sur l'originalité de ce texte : la plupart des documents de ce type se présente davantage comme une liste que sous cette forme organisée en domaines.

***Dans le texte sur les gestes professionnels :***

La discussion s'engage sur le texte d'introduction et le statut de ce document. Rémy Villemin insiste sur le changement de titre de ce texte après discussion collective : il ne s'agit plus de « gestes observables » car ce texte ne doit pas devenir une sorte de grille systématique de tous les gestes à observer lors des visites d'étudiants. En parallèle une « feuille de route » est en cours d'élaboration pour mieux fixer la répartition des responsabilités entre les divers intervenants (direction d'école, FT,

RFDDir, IUFE...) ; cela répond à une demande des directions de pouvoir intervenir, notamment en cas de difficulté.

Pierre-François Burgermeister se fait le relais de FT qui souhaitent avoir une grille précise de ce qu'ils doivent observer ; ce texte est le résultat d'un compromis entre le souci d'explicitation et la prudence (tout n'est pas observable), on a perdu en explicitation, on manque de repères précis.

Rémy Villemin répond que, au contraire, cette modification a été demandée par les FT pour éviter une logique de « liste à cocher ». Bernard Schneuwly souhaite que l'on fasse confiance aux FT : à chacun de s'approprier ce texte pour l'adapter aux singularités de chaque visite.

François Bertagna a la même réticence vis-à-vis d'un texte qui serait trop précis.

Raphael Fornallaz relève que lors d'une visite chaque FT choisit de centrer son observation sur certains points, il faut préserver cette souplesse.

Charles Heimberg rappelle que les gestes observables sont très différents d'une discipline à l'autre et selon le type d'établissement ; chaque discipline doit aussi en faire son interprétation. Bernard Schneuwly propose que cela soit l'objet de discussions au sein de chaque discipline, lors des réunions du jeudi par ex.

Il reste à reformuler encore le texte de présentation où il subsiste des ambiguïtés.

##### **5. Informations sur le Plan d'étude de formation continue (DAS) pour l'enseignement dans les écoles du secondaire I et II- Orientation : art dramatique, diction, expression/ alimentation / textile/ travaux manuels (deux documents joints)**

Le Compro doit examiner le texte et donner un préavis avant de transmettre à l'Assemblée. Catherine Walther Green explique qu'il s'agit d'un texte qui doit répondre au cadre de la formation continue, il y a donc des contraintes spécifiques. Ce texte doit être validé rapidement pour pouvoir s'appliquer aux étudiants actuellement inscrits dans cette formation, ceci est en cours de négociation avec le rectorat.

Quelques remarques sont faites sur le texte du règlement :

- 2-2 : Composition du Comité de programme : un représentant « mandaté par » les associations professionnelles ; ajout d'un représentant des étudiants.
- 3-2 : Les conditions d'admission : tout candidat doit constituer un dossier.
- 3-6 : mise en place de la formation ; si un(e) seul(e) étudiant(e) est inscrit(e), la formation peut être annulée.
- 6-5 et 9-1 : Evaluation : inadaptation des pourcentages de présence aux cours et en stage.

Et sur l'intitulé des cours dans le tableau du plan d'études.

Le document est approuvé à l'unanimité des membres présents du Compro.

## **6. Discussion sur les modifications à prévoir du Plan d'étude de MASE en vue de l'accréditation**

Bernard Schneuwly présente le contexte et les contraintes liées à la demande d'accréditation, qui portent notamment sur la place respective de la pratique, des didactiques et du transversal exigée par la CDIP. Il en ressort que la pratique est sous dotée, la charge horaire globale est excessive, il faut renforcer le domaine « genres et éducation ». Certains éléments peuvent être résolus par un simple changement du nombre de crédits, d'autres demandent des modifications plus profondes.

Propositions du Comité de direction élargi à préavis par le compro avant de le soumettre à l'Assemblée :

- Augmenter le nombre de crédits pour la pratique de 30 à 36 ;
- Renoncer à l'UF Dossier de développement professionnel
- Donner un crédit à « Genres et éducation »
- Baisser de 6 à 5 les crédits pour le cours et séminaire de recherche en didactique
- Passer le cours « Evaluation, orientation, sélection » en première année.

Ceci permet de répondre aux demandes de la CDIP en retrouvant le nombre total de crédits nécessaires et la répartition sur les deux ans.

Isabelle Grin regrette la disparition du DDP qui introduisait une dimension intégrative en deuxième année, qui manquera dorénavant même si elle évoquée dans « Profession enseignante ».

François Bertagna et Raphael Fornallaz approuvent ces modifications.

Charles Heimberg propose de conserver le DDP sous forme d'option de deuxième année, ce qui est approuvé.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par les membres du Compro.

La séance est levée à 19h15.

La prochaine séance aura lieu le lundi 28 février 2011 à 17h.